



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Pourvoiries et rivières à saumon en Gaspésie

La FPQ considère que le présent conflit n'est qu'un symptôme d'un malaise plus grand

Québec, 12 mai 2006 – La Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ) est consternée d'apprendre que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) semble vouloir revenir sur son engagement pris envers les pourvoiries en décembre dernier. Constatant l'absence manifeste de volonté de certains gestionnaires de rivières de négocier avec 3 pourvoiries opérant sur les rivières York, Bonaventure et Petite Cascapédia, le MRNF n'avait eu d'autre choix que d'ajouter des perches supplémentaires sur les rivières pour ces pourvoiries. Ces dernières ont donc planifié et effectué leurs activités de promotion et de vente de forfaits de pêche au saumon en misant sur ces perches garanties par le MRNF.

Or, la décision annoncée hier par différents médias ne confirmerait que l'attribution de la moitié des perches promises aux pourvoiries. De plus, le ministère inviterait les gestionnaires à négocier de bonne foi pour les années subséquentes, alors que ceux-ci n'ont manifesté aucune ouverture à négocier depuis 18 mois! Dans ce contexte d'incertitude, les pourvoiries concernées étudient présentement très sérieusement les quelques options qui s'offrent, dont la cessation définitive de leurs opérations, ce qui pourrait entraîner la perte d'une quarantaine d'emplois en Gaspésie et de un million et demi de dollars en retombées économique pour la région.

Dans ce conflit, les pourvoiries ont été perçues comme voulant accaparer ou « privatiser » les rivières à saumons. Pourtant, tout ce qui a toujours été demandé consistait en l'application de mesures temporaires permettant d'atténuer l'impact de la nouvelle réglementation concernant les tirages au sort et de permettre aux pourvoiries de s'y ajuster. Jamais des droits exclusifs ou un accès privilégié permanent n'a été exigé.

Cette désinformation qui a été véhiculée par les gestionnaires des rivières en cause fait ombrage à toutes les pourvoiries opérant en Gaspésie et même au-delà. Loin de menacer l'accessibilité, les pourvoiries permettent à un grand nombre de personnes provenant du Québec et de l'étranger d'avoir accès à des lieux et des activités sur tout le territoire, avec l'encadrement adapté à chacun de leurs besoins. Plus de 400,000 personnes utilisent les services des pourvoiries chaque année au Québec. Sur les rivières à saumons de la Gaspésie, chaque client recruté par une pourvoirie est d'office un client de la zec! Pourquoi dans ce contexte ces gestionnaires de rivières doivent-ils se déplacer sur les marchés étrangers pour faire de la commercialisation? Est-ce vraiment ce que la population attend du réseau des zecs? D'autant plus que l'abondance des non-résidents sur les rivières est souvent reprochée aux pourvoiries...

« Le présent conflit est un symptôme de la dérive des différents réseaux fauniques relativement à leurs mandats respectifs. Tous tendent vers des activités de pourvoirie » exprime Marc

Plourde, directeur général de la FPQ. « Des zecs saumons commencent à vendre des forfaits en plan américain, les réserves fauniques offrent pratiquement toutes des services identiques à ceux d'une pourvoirie et sans tirage au sort dans le cas de la réserve faunique St-Jean, où les pêcheurs séjournant au Pavillon ont de plus l'exclusivité de la pêche sur environ 30 kilomètres de rivière. »

Selon Marc Plourde, il est grand temps que le gouvernement du Québec réagisse face au chevauchement qui subsiste dans les opérations des différents réseaux fauniques. Il n'en résulte qu'incertitudes, conflits et une mauvaise image de l'ensemble de cet important secteur touristique. Les différents réseaux ont des mandats qui diffèrent et l'accent doit porter sur la complémentarité plutôt que sur la compétition.

- 30 -

Source :

M^e Dominic Dugré
Conseiller juridique
Responsable des communications
Fédération des pourvoiries du Québec
1.800.567.9009, poste 232
cell. 418-572-7085
ddugre@fpq.com
www.fpq.com

Marc Plourde
Directeur général
Fédération des pourvoiries du Québec
1.800.877.5191 #229
cell. 418-564-9654
mplourde@fpq.com
www.fpq.com